



on avait laissé entendre que l'offre canadienne, telle qu'elle est décrite dans le communiqué de presse ci-dessus, serait bien vue; mais les événements des quelques jours qui ont suivi ont souligné la nécessité d'examiner plus avant cette question. Deux motifs distincts expliquent le temps d'arrêt survenu avant que fussent complétées les dispositions.

Tout d'abord, il était nécessaire que le secrétaire général et le Gouvernement égyptien se consultent sur l'entrée de la Force en territoire égyptien. Le Gouvernement égyptien a tenté de réclamer le droit de décider quelles troupes feraient partie de la Force et le secrétaire général a fait savoir à M. Pearson qu'au cours de ses entretiens du Caire on lui avait signalé la possibilité d'incidents provoqués par la ressemblance des uniformes militaires du Canada et du Royaume-Uni. C'est là une des raisons qui ont été invoquées pour expliquer pourquoi l'infanterie canadienne ne devait pas participer à la Force.

Comme la composition de la Force d'urgence relevait des Nations Unies et non pas des divers gouvernements, il n'aurait pas été convenable que le Gouvernement égyptien consente ou ne consente pas à la forme que prendrait la participation canadienne. Sur ce point, l'accord était complet entre le Gouvernement canadien et le secrétaire général.

Cependant, l'étude de la composition de la Force d'urgence a progressé et la seconde raison pour laquelle on tardait à déterminer le caractère des forces canadiennes est devenue la véritable et la seule cause de la modification des plans antérieurs. Ainsi qu'il a déjà été indiqué, le secrétaire général a été chargé de construire une force équilibrée; or le général Burns et lui se sont aperçus que la plupart des pays n'offraient que de l'infanterie. Le général Burns a signalé le fait en arrivant à New-York, le 16 novembre, pour rencontrer les représentants civils et militaires des gouvernements contributeurs. En même temps, le secrétaire général télégraphiait du Caire à M. Pearson que l'on manquait, non pas d'effectifs pour les tâches immédiates, mais de moyens pour les amener en Égypte et pour maintenir leurs lignes de communication. Après le retour d'Égypte du secrétaire général, le général Burns et lui ont examiné de nouveau la question, puis suggéré que le bataillon d'infanterie canadienne soit tenu pour l'instant en réserve et que le Gouvernement canadien s'efforce de fournir plutôt des moyens de transport aérien, des unités administratives, des services de signalisation et de génie, de l'intendance et des unités médicales.

Devant l'explication fournie, le Gouvernement canadien a accepté ces suggestions. Le 12 novembre, une première équipe canadienne est partie pour la base de ralliement établie près de Naples, et d'autres unités y ont été envoyées par intervalles. Par la suite, le Gouvernement a été invité à fournir de nouvelles unités spécialisées et la possibilité que les *Queen's Own Rifles*, bataillon d'abord choisi, soient requis, s'est éloignée davantage encore. Un communiqué du premier ministre par intérim, en date du 10 décembre, a exposé ainsi la nouvelle situation :

Le premier ministre par intérim, le très honorable C. D. Howe, a annoncé aujourd'hui que les Nations Unies, sur la recommandation du Commandant des Nations Unies au Moyen-Orient, le major-général Burns, ont invité le Canada à fournir immédiatement de nouveaux éléments de personnel d'entretien, de soutien et de communications à la Force d'urgence des Nations Unies.

Le major-général Burns déclare que les détachements de même nature qui ont déjà été envoyés du Canada ont joué un rôle très important et essentiel dans la rapide mise sur pied de la Force d'urgence des Nations Unies, et que le besoin se fait maintenant sentir, à mesure qu'arrivent les unités d'infanterie d'autres pays, de nouvelles unités de signalisation, de soutien et d'entretien.